AGILIANCE
AUDIT

FAMILLES RURALES
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA FAMILLE - 25 000 BESANCON

Exercice 2024
(01/01/2024 - 31/12/2024)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Établissement de Saône
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré
9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

SAS au capital de 15 000 € - SIREN 818 047 987 - APE : 6920 Z - RCS BESANCON - Identification intracommunautaire FR 32 818 047 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

FAMILLES RURALES
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA FAMILLE - 25 000 BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux sociétaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes concernant d'importants investissements dans des véhicules (cf. « Les faits marquants de l'année »), le changement de méthode de comptabilisation des remboursements de frais de personnels (cf. « Règles & Méthodes Comptables »), ainsi que le redressement de l'URSSAF (cf. « Détail des charges exceptionnelles »).

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES – FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roche-Lez-Beaupré, le 19 Mai 2025,
Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT
Représentée par :
Alexine GOUX, Associée



BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	168 297	142 848	25 449	35 869
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Matériels et équipements	1 162 742	790 697	372 046	230 573
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	241 200	83 671	157 529	87 139
Autres titres immobilisés				
Prêts	136 956		136 956	119 553
Autres	7 358		7 358	5 282
TOTAL I	**1 716 553**	**1 017 215**	**699 338**	**478 416**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 597 198	28 616	1 568 582	1 631 660
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement	1 456 584		1 456 584	963 110
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	520 721		520 721	1 176 744
Charges constatées d'avance	18 525		18 525	10 195
TOTAL II	**3 593 028**	**28 616**	**3 564 412**	**3 781 709**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**5 309 581**	**1 045 831**	**4 263 750**	**4 260 125**

© Sage

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES sans droit de reprise		
Fonds affectés au développement de la vie associative	270 698	270 698
Fonds régional de dév. Mouv. FR en BFC	180 643	180 643
Fonds affectés aux projets	293 464	246 772
Fonds affectés au nouv. Système d'information	158 950	158 950
Fonds affectés Gestion des emplois	268 534	238 534
Fonds affectés après COVID /Communication du réseau	70 877	70 877
Report à nouveau	865 890	881 286
Résultats sous contrôle des partenaires	539 215	390 807
Excédent ou déficit de l'exercice	(172 227)	209 704
Situation nette (sous total)	2 476 045	2 648 272
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	160 989	96 478
Provisions réglementées		
TOTAL I	**2 637 034**	**2 744 750**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions départ en retraite	39 683	37 733
Provisions pour risques		
TOTAL III	**39 683**	**37 733**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 316	55 619
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	725 101	707 481
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	783 261	645 278
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 197	54 851
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 157	3 293
TOTAL IV	**1 587 033**	**1 466 521**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	**4 263 750**	**4 249 005**

© Sage

Compte de résultat avec SIG

GLOBAL

du 01/01/24 au 31/12/24

COMPTE DE RESULTAT	Réal. N	Réal. N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	83 764,80 €	73 596,60 €
Cotisations différents échelons	83 764,80 €	73 596,60 €
Ventes de biens et de services	3 558 410,18 €	3 377 965,10 €
Participation des familles	3 324 406,88 €	3 164 865,32 €
Participations diverses	115 417,49 €	213 099,78 €
Part. associations MAD personnel	118 585,81 €	0,00 €
Produits de tiers financeurs Concours publics	3 103 940,76 €	2 987 805,27 €
Subvention CAF Bonus Territoire	941 743,63 €	931 913,50 €
Subvention CAF MSA PSO	674 468,13 €	592 133,04 €
Subvention CAF MSA PSU	1 487 729,00 €	1 463 758,73 €
Produits de tiers financeurs Subventions d'exploitation	2 735 504,39 €	2 714 890,16 €
Subventions fonct.CAF	89 311,51 €	40 360,00 €
Subventions fonct. Etat	0,00 €	50 000,00 €
Subventions fonct. intercommunales	217 888,45 €	220 592,84 €
Subventions fonct. communales	2 059 067,97 €	2 036 183,26 €
Subventions fonct. Conseil départemental	160 050,00 €	175 251,40 €
Subventions fonct. Conseil régional	0,00 €	8 000,00 €
Subventions fonct. diverses	209 186,46 €	184 502,66 €
Produits de tiers financeurs Ressources liés à la générosité du public	0,00 €	0,00 €
Dons legs Mécénat	0,00 €	0,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transfert de charges	133 519,61 €	291 312,22 €
Quote part de sub. equipement	51 489,12 €	46 963,92 €
Transferts de charges Chorum CPAM	0,00 €	63 328,96 €
Autres transferts de charges d'exploitation	0,00 €	116 133,16 €
Reprises sur provision	82 030,49 €	64 886,18 €
Utilisation des fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Autres produits	1 874,84 €	1 824,12 €
Produits divers de gestion courante	112,34 €	151,42 €
UDAF Fds special	1 762,50 €	1 672,70 €
Total I	9 617 014,58 €	9 447 393,47 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Cotisations	80 034,41 €	77 400,93 €
Cotisations différents échelons.	80 034,41 €	77 400,93 €
Achats	441 658,09 €	431 595,29 €
Alimentation Boisson	109 512,30 €	105 842,09 €
Fournitures d'activites	66 465,88 €	66 575,39 €
Fournitures d'entretien	48 816,54 €	85 064,53 €
Couches	24 854,90 €	
Eau Electricite	79 502,34 €	57 626,72 €
Combustibles et Carburants	27 506,24 €	23 332,61 €
Fournitures diverses	82 834,66 €	91 313,36 €
Achats de marchandises	2 681,15 €	2 417,59 €
Remises accordées	-515,92 €	-577,00 €
Autres achats et charges externes	3 037 916,72 €	2 817 729,57 €
Sous traitance repas	1 088 041,01 €	1 011 308,55 €
Loyers et charges locatives locaux	21 465,50 €	44 277,34 €
Locations	4 032,94 €	13 367,92 €
MAD locaux	417 693,18 €	400 450,59 €
Entretien et réparation	103 207,37 €	86 892,97 €
Prime d'assurance	29 143,13 €	23 901,77 €
Services extérieurs divers	975,12 €	1 007,65 €
MAD du personnel	1 054 061,30 €	918 396,72 €
Programme pedagogique	85 062,84 €	92 683,39 €
Honoraires	51 968,20 €	53 912,50 €
Transports	20 855,79 €	22 979,35 €
Hebergement	15 964,38 €	9 728,84 €
Reception restauration	11 417,72 €	14 327,10 €
Frais de deplacement	53 464,66 €	48 057,90 €
Frais de structure divers	80 563,58 €	76 436,98 €

Impôts, taxes et versements assimilés	333 544,45 €	314 905,15 €
Taxe sur salaire	298 840,00 €	276 681,00 €
Taxe transport	16 817,02 €	18 435,85 €
Taxes diverses	17 887,43 €	19 788,30 €
Salaires et traitements	5 806 787,72 €	5 567 865,06 €
Rémunération du personnel	5 700 385,82 €	5 361 873,19 €
Frais divers	0,00 €	0,00 €
Medecine du travail	34 828,62 €	32 679,91 €
Formation du personnel	71 573,28 €	173 311,96 €
Dotations aux amortissements et provisions	125 792,05 €	126 845,87 €
Dotation aux amortissements	102 488,06 €	104 213,48 €
Provision charges et risques divers	15 205,26 €	14 714,81 €
Provisions depart en retraite	8 098,73 €	7 917,58 €
	0,00 €	0,00 €
Autres charges	7 807,21 €	21 272,60 €
Charges diverses de gestion courantes	86,97 €	55,41 €
Subventions accordées	1 971,00 €	17 148,76 €
Pertes sur créances irrécouvrables	5 742,24 €	4 061,43 €
Cotisation UDAF	7,00 €	7,00 €
Total II	9 833 540,65 €	9 357 614,47 €
1- RESULTAT D'EXLOITATION (I-II)	**-216 526,07 €**	**89 779,00 €**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers divers	31 783,04 €	10 325,70 €
Total III	31 783,04 €	10 325,70 €
CHARGES FINANCIERES		
Interets des emprunts	1 968,52 €	860,22 €
Frais financiers divers	0,00 €	0,00 €
Total IV	1 968,52 €	860,22 €
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**29 814,52 €**	**9 465,48 €**
3- RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-186 711,55 €**	**99 244,48 €**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	4 149,41 €	1 369,13 €
Produits sur exercices anterieurs	107 973,18 €	158 712,67 €
Produits des cessions d'él. Actifs	1 000,00 €	0,00 €
Total V	113 122,59 €	160 081,80 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	298,46 €	2 536,12 €
Charges sur exercices antérieurs	87 131,37 €	45 022,26 €
VNC des elements actifs cedes	4 150,37 €	136,49 €
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**21 542,39 €**	**112 386,93 €**
Impots sur les bénéfices (VIII)	7 058,00 €	1 927,00 €
Impots sur les sociétés	7 058,00 €	1 927,00 €
Total des produits (I+III+V)	**9 761 920,21 €**	**9 617 800,97 €**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**9 934 147,37 €**	**9 408 096,56 €**
EXCEDENT OU DEFICIT (résultat net)	**-172 227,16 €**	**209 704,41 €**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	7 930,93 €	0,00 €
Bénévolat		
Total	**7 930,93 €**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de locaux	7 930,93 €	0,00 €
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total	**7 930,93 €**	**0,00 €**

Je certifie sur l'honneur la sincérité des renseignements indiqués ci-dessus

Fait à Besançon

Le : 26/03/2025

GENTNER-MARMIER Frédérique, Présidente

PRESENTATION DE LA FEDERATION

Familles Rurales FD 25 est une association 1901.
L'activité de Familles Rurales Fédération du Doubs se décline en 3 grandes missions :
- Une représentation des familles et des territoires au niveau départemental
- L'animation du réseau des associations Familles Rurales du Doubs, l'aide aux associations pour développer des actions
- La gestion de services qui répondent aux besoins des familles en partenariat avec les collectivités locales et organismes de protection sociale

Les activités de la fédération se structurent en huit parties :
- 9 Micro crèches
- 7 Structures multi accueil
- 21 Accueils de loisirs
- 4 Ludothèques
- 7 Relais Parents assistants maternels
- 1 Action jeune
- 1 Fabrique du territoire
- 1 permanence consommateurs
- 1 service Eclaircies

Les moyens mis en oeuvres :
Les activités de l'association sont financées en parti par les usagers ainsi que par la contribution des communes et la CAF.
Les structures sont dans des locaux mis à disposition par les communes.
Les activités sont assurées par des salariés, des personnes mises a disposition ainsi que des veilleurs conso bénévoles.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rappel sur l'affectation du résultat 2023 :
Le résultat dégagé à la clôture de l'année 2023 a été affecté conformément à la décision de l'Assemble générale de la façon suivante :
- Report à nouveau Fonds affectés à la gestion des emplois : 30 000.00 €
- Report à nouveau Fonds affectés aux projets : 46 691.55€
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs : 133 012.86 €

Total Résultat 2023 : 209 704.41€

© Sage

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

En 2024, la Fédération départementale a fait un fort investissement avec l'achat de sept véhicules hybrides Toyota Yaris hybrides financés en partie pare la CAF du Doubs. Ces véhicules utilisés par le personnel polyvalent dans les structures rendrons plus attractif ces métiers. Le coût de ces véhicules, vient diminuer également les charges de fonctionnement fédérales.
La réforme des fonctions transversales menée avec le Groupement d'Employeurs Familles Rurales Bourgogne-Franche-Comté s'est achevée avec le transfert, au 1er janvier 2024, des contrats de travail de trois salariées de la Fédération Départementale au GE.

2023 aura été la dernière année du soutien financier reçu par Méli'Faire via l'appel à manifestation d'intérêt "Fabrique de territoire". Afin de maintenir ce service, les administrateurs ont fait le choix, pour 2024, d'assurer une partie des frais de cette équipe sur fonds propres.

Pour leur part, les ludothèques itinérantes ont vu s'arrêter la subvention apportée par le Conseil Départemental (16 000 €) et l'un des partenariats.

Après la réécriture des grilles d'observation, la réalisation des DUERP a permis l'élaboration, en 2024, d'un plan d'action qui prévoyait, entre autres, des achats de matériels adaptés et d'équipements de protection individuelle. Dans son rôle de mutualisation, la FD 25 a proposé aux associations du réseau de bénéficier de cette démarche pour leurs propres structures.

Dans la dynamique du plan d'intention 2023-2026 qui met en avant des actions destinées aux familles autres que les services petite enfance ou enfance jeunesse, plusieurs actions ont vu le jour : Zoom familles (partenariat avec l'UDAF pour réaliser deux enquêtes par an afin de mieux connaître les avis des familles du département sur des sujets de société), étude sur l'impact d'une action pédagogique et ludique auprès des enfants en périscolaire sur l'équilibre alimentaire de leur repas, signature d'une convention de partenariat avec OncoDoubs.

La FD 25 a poursuivi son engagement en faveur du métier d'animateur périscolaire par la réalisation, avec le soutien de la MSA, de deux reportages immersifs sur le métier.

La démarche engagée en direction des associations du réseau a pris la forme, en 2024, :
- d'une Gazette, journal de partage d'informations et d'idées entre associations,
- d'une soirée conviviale, l'auberge espagnole,
- d'une Assemblée Générale à dimension festive où les directions des structures fédérales et associatives ont été invitées, au côté des bénévoles des associations locales.

AGILIANCE AUDIT

© Sage

HEURES ENFANTS BUDGÉTÉES / RÉALISÉES

L'année2024 fait apparaitre une progression des heures enfants de 1.23 % par rapport à 2023 soit : 1 057 808.06 heures enfants. L'écart entre les heures prévisionnelles et réalisées 2024 n'est en revanche de -2.06%, indiquant une activité réelle en dessous de l'activité attendue.

LA GESTION DU PERSONNEL

Sur l'année 2024, la Fédération Départementale du Doubs aura embauchée jusqu'à 488 salariés différents que ce soit en CDI, CDD, apprentissage, à temps plein ou pour 1 heure. Cela représente, sur l'année, 172 équivalents temps plein.

A titre d'exemple, pour le mois de décembre 2024, 347 bulletins de salaire représentant 193.54 équivalents temps plein ont été émis. Les salariés en CDI représentent 76.17 % du total des salariés. Le volume de CDD courts reste important pour faire face à des absences et permettre la continuité de service pour les familles ou faire face à l'augmentation temporaire des effectifs.

LE BENEVOLAT ET LE SOUTIEN DES FINANCEURS AVEC MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MATERIEL ET PERSONNEL

Les bénévoles de Familles Rurales Fédération du Doubs participent activement à tout un ensemble d'instances : comités de pilotage, comités de territoire, groupes de travail, ...
Ils peuvent être amenés à participer aux conseil d'administration ou aux assemblées générales des associations locales.

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
D'une manière générale, le matériel est amorti sur 3 ans, hormis le gros mobilier qui est amorti sur 5 ans et les véhicules sur 7 ans.

La méthode de provision de l'indemnité de départ en retraite a été modifiée afin de permettre un lissage de la provision sur les années restantes à travailler.

La provision est calculée pour les salariés susceptibles de partir en retraite dans 10 ans et est divisée en proportion égale entre les années restants à travailler avant le départ à la retraite.

A compter du 01/01/2024, les transferts de charges sont compatbilisées au crédit des charges de personnel, selon la préconisation de l'évolution du plan comptable associatif.

© Sage

Effectif Moyen

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/24	au 31/12/24
Edition du	31/03/25	
Devise d'édition	EUROS	

EFFECTIFS (Hors Contrat d'Engagement Educatif)	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	3,63
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	171,4	33,11
Ouvriers		
TOTAL	172,4	36,74

© Sage

Immobilisations

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	164 816		3 481
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	**164 816**		**3 481**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	88 403		
Matériel de transport	261 278		158 975
Matériel de bureau, informatique et mobilier	405 118		55 312
Matériels structures	266 299		19 915
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 021 098**		**234 203**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	226 200		75 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	124 835		19 683
TOTAL immobilisations financières :	**351 035**		**94 683**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 536 949**		**332 367**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels			168 297	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			**168 297**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		1 440	86 963	
Matériel de transport		34 720	385 533	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		25 506	434 924	
Matériels structures		30 892	255 322	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**92 558**	**1 162 742**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		60 000	241 200	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		205	144 314	
TOTAL immobilisations financières :		**60 205**	**385 514**	
TOTAL GÉNÉRAL		**152 763**	**1 716 553**	

© Sage

AGILIANCE AUDIT

Amortissements

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	128 947	13 900		142 848
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**128 947**	**13 900**		**142 848**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	61 892	8 165	1 440	68 616
Matériel de transport	146 345	24 805	30 582	140 568
Mat. de bureau, informatique et mobil.	335 550	48 286	32 339	351 497
Matériels structures	246 738	14 579	31 302	230 015
TOTAL immobilisations corporelles :	**790 525**	**95 835**	**95 663**	**790 697**
TOTAL GÉNÉRAL	**919 472**	**109 735**	**95 663**	**933 544**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	142 848		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	**142 848**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	68 616		
Matériel de transport	140 568		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	351 497		
Matériels structures	230 015		
TOTAL immobilisations corporelles :	**790 697**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**933 544**		

© Sage

État des Créances et Dettes

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Cautions	7 358		7 358
Prêts (1) (2)	136 956	1 078	135 878
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :	**144 314**	**1 078**	**143 236**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	309 566	376 266	
Fédérations et associations locales	171 303	171 303	
État et autres collectivités publiques	92 375		
Autres créances	996 401	996 401	
Débiteurs divers	27 552	27 552	
Charges constatées d'avance	18 525	18 525	
TOTAL de l'actif circulant :	**1 615 723**	**1 590 048**	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 760 037**	**1 591 126**	**143 236**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	75 000
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	60 000

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	44 316	11 752	32 564	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :	**44 316**	**11 752**	**32 564**	
Fournisseurs et comptes rattachés	725 101	725 101		
Usagers	7 010	7 010		
Dettes relatives au personnel	321 657	725 116		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	408 837	408 837		
État et autres collectivités publiques	68 666	52 768		
Autres dettes	3 289	3 289		
Produits constatés d'avance	8 157	8 157		
TOTAL :	**1 542 717**	**1 930 277**		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 587 033**	**1 942 029**	**32 564**	

© Sage

Charges à Payer

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/24	au 31/12/24
Edition du	31/03/25	
Devise d'édition	EUROS	

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (Factures non parvenues)*	725 101
Dettes fiscales et sociales	730 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	68 666
TOTAL	**1 524 261**

© Sage

AGILIANCE AUDIT

Produits à Recevoir

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	480 869
Personnel	
Organismes sociaux	
État	92 375
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	996 401
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**1 569 645**

© Sage

AGILIANCE AUDIT

Charges et Produits Constatés d'Avance

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/24	au 31/12/24
Edition du	31/03/25	
Devise d'édition	EUROS	

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	18 525	8 157
Charges ou produits financiers	1 969	31 783
Charges ou produits exceptionnels	87 430	112 123
TOTAL	**107 923**	**152 063**

AGILIANCE AUDIT

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	37 733	1 950		39 683
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**37 733**	**1 950**		**39 683**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	139 061		55 390	83 671
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	15 531			9 282
Autres provisions pour dépréciation	18 372	963		19 335
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**172 964**	**963**	**55 390**	**112 287**
TOTAL GÉNÉRAL	**210 697**	**2 913**	**55 390**	**151 970**

© Sage

AGILIANCE AUDIT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Nature	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
CAF	109 720	96 502	23 851	182 371
Crédit Agricole	5 000			5 000
Conseil régional	69 681	10 648		80 329
FNADT	32 592	5 650		38 242
MSA		5 894		5 894
TOTAL	216 993	118 694	23 851	311 836

REPRISE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Nature	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
CAF	85 653	114 848	23 851	176 650
Crédit Agricole	5 000			5 000
Conseil régional	31 130			31 130
FNADT	32 592			32 592
MSA		5 894		5 894
TOTAL	154 375	120 742	23 851	251 266

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Familles Rurales FD25

Période du	01/01/24	au 31/12/24
Edition du	31/03/25	
Devise d'édition	EUROS	

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Familles	3 324 407
CAF	3 193 252
Etat et Collectivités	2 437 006
Autres partenaires	324 604
Associations locales	118 586
TOTAL	**9 397 855**

© Sage

AGILIANCE AUDIT

Détail des Charges Exceptionnelles

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Perte IJ non deduites	227
Régularisations diverses	72
TOTAL	**298**

CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	Montant
URSSAF redressement	38 466
BT écart entre estimation et versements 2021-2023	27 417
Indus CAF suite controle	131
Factures fournisseurs 2023 non estimées à la coupure d'ex	12 444
Chorum IJ prevoyance non percues	8 435
Divers	239
TOTAL	**87 131**

© Sage

AGILIANCE AUDIT

Détail des Produits Exceptionnels

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Remboursement Groupama suite sinistre	4 149
TOTAL	**4 149**

PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	Montant
BT et PSO 2023 régularisation	18 360
Chorum prevoyance ant 2024	14 456
Cot retraite ant 2027 annulée	27 608
Sub équipement FRG11 2023	2 693
CAF Plans mercredis 2023	7 750
ASP aides aprentis	4 000
Chg à payer provisionnées non refacturées par les communes	28 245
AESIO précomptes annulées	3 287
Divers	1 574
TOTAL	**107 973**

Quote part subvention investissement viré au résultat **51 489**

© Sage

AGILIANCE AUDIT

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

Familles Rurales FD25

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 31/03/25
Devise d'édition EUROS

PRODUITS FINANCIERS	Exercice N	Exercice N-1
Intérêts livrets et CSL	31 633	10 319
Intérêts titres	151	7
TOTAL	**31 783**	**10 326**

CHARGES FINANCIERES	Exercice N	Exercice N-1
Intérets bancaires sur emprunts contractés	1 969	860
TOTAL	**1 969**	**860**

Les prêts ont été contractés en 2023

© Sage

AGILIANCE AUDIT